



**Année de création du Conseil :** 2011  
**Population :** 37,71 millions d'habitants  
**Superficie du Pays :** 446 550 km<sup>2</sup>  
**Langues officielles :** Arabe, Amazighe

**Année d'adhésion à l'UCESA :** 2013  
**Contact :** 1, Angle rues Al Michmich & Addalbout, Secteur 10, Groupe 5, Hay Riad 10100 Rabat  
**Tel :** +212 5 38010300  
**Email :** contact@cese.ma

## Missions

- Donner son avis sur les orientations générales de l'économie nationale et du développement durable et de toutes autres questions d'ordre économique, social et environnementale relatives à la régionalisation avancée ;
- Formuler des propositions dans les divers domaines économiques, sociaux et environnementaux ;
- Favoriser et consolider la consultation et la coopération entre les partenaires économiques et sociaux et contribuer à l'élaboration d'une charte sociale ;
- Réaliser des études et recherches dans les domaines relevant de l'exercice des ses attributions ;
- Analyser la conjoncture et assurer le suivi des politiques économiques et sociales nationales, régionales et internationales ainsi que leurs répercussions.

## Organigramme

Les membres du Conseil sont répartis en cinq catégories :

- La catégorie des experts (24 membres),
- La catégorie des représentants des syndicats (24 membres),
- La catégorie des organisations et associations professionnelles (24 membres),
- La catégorie de la société civile (16 membres),
- La catégorie des personnalités représentant les institutions et organismes désignés (17 membres).

## Composition

- Le président du Conseil est : nommé par décret du chef d'Etat,
- Mandat du président : 10 ans, renouvelable sans limitation précise,
- Le nombre de vice-présidents siégeant au sein du Conseil : 10
- Le nombre de conseillers siégeant au sein du Conseil : 105
- Nomination du secrétaire général du Conseil : nommé par le chef d'Etat

## Partenariats

Utilité des partenariats :

- accès à du financement : oui
- conduite de projets, d'actions communes : oui
- Organisation d'évènements conjoints : oui
- Partage de bonnes pratiques : oui
- Accès à des données scientifiques, des rapports d'experts : oui
- Dons de moyens techniques : logiciels, ordinateurs, serveurs : non

Les partenaires et affiliations actuels :

- Organismes publics, privés et organismes internationaux : Universités, institutions constitutionnelles, HCP, UNESCO ;
- CES similaires à l'échelle internationale, collaboration avec BAD, UNECA, Banque mondiale, GIEC, AICESIS, UCESIF, UCESA et UAESCSI.

## Président du Conseil Abdelkader Amara 24 mars 2025 - ...

- Lauréat de l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II de Rabat ;
- Ministre de l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies (2012 à 2013), de ministre de l'énergie, des mines de l'eau et de l'environnement (2013 à 2016), de ministre de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau (2017 à 2021) ;
- Ministre par intérim de la santé (2017 à 2018), et de l'Economie et des finances (2018)
- Conseiller scientifique auprès de l'Organisation mondiale des sciences (pendant dix ans) ;
- Membre fondateur de l'Association des parlementaires marocains contre la corruption ;
- Député à Salé-El Jadida lors de quatre mandats (2002, 2007, 2011 et 2016)

## Financement

Budget de l'Etat

## Fonctionnement

Le conseil :

- A la capacité de s'auto-saisir sur les sujets de son choix,
- Peut être saisi par le chef de l'Etat,
- Peut être saisi par le chef de gouvernement,
- Peut être saisi par le parlement (deux chambres).

Fréquence des réunions du conseil : une fois par mois.

Existence d'un règlement intérieur : oui

Communication des décisions ou des activités au public :

- Dans le bulletin officiel,
- En publiant ses avis dans la presse écrite,
- Sur les comptes Facebook, Instagram, X du Conseil,
- Sur le site internet (<https://www.cese.ma/avis-et-rapports/>),
- A la radio ou la télévision.

## Consultation de la société

Consultation citoyenne organisée en présentiel (meeting, atelier, réunion)

- Edifice dédié pour ses bureaux : oui
- Site internet : oui
- Page Facebook : oui
- Compte Instagram : oui
- Compte X : oui
- Intranet : oui
- Serveur sécurisé : oui
- Compte de messagerie officiel et privé : oui

## Comités et commissions

Les commissions permanentes du CESE sont les suivantes :

- La commission des affaires économiques et des projets stratégiques ;
- La commission de l'emploi et des relations professionnels ;
- La commission des affaires sociales et de la solidarité ;
- La commission de l'environnement et du développement durable ;
- La commission de la société du savoir et de l'information ;
- La commission de l'analyse de la conjoncture économique, sociale et environnementale ;
- La commission de la régionalisation avancée et des développements ruraux et territoriaux.

Fréquence des réunions de ces commissions : au moins une fois par semaine.